

Groupe Facebook de l'ARVB



Comme il vous l'a été présenté lors de notre AG du 18 novembre dernier, le CA de l'ARVB souhaite mettre à votre disposition un nouvel outil de communication plus simple d'emploi, plus interactif, pour des échanges entre adhérents en temps réel.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter ci-dessous la page Facebook de notre association qui sera bientôt accessible aux seuls adhérents de l'ARVB à jour de leur cotisation, et les grands principes d'utilisation.

Ce groupe est de type mode « Privé et visible » : il peut être trouvé par n'importe qui, mais les publications sont visibles uniquement pour les membres du groupe.

Comment y accéder ?

1/ Avoir un compte sur Facebook

2/ Dans la section de recherche facebook, tapez :
"vignerons bretons de l'ARVB".

Vous pouvez aussi retrouver le groupe à cette adresse :

<https://www.facebook.com/groups/1754597965055781/facebook.vigneronsbretons.bzh>



3/ Demander à rejoindre ce groupe. Si votre identifiant Facebook est un nom ou un pseudo différent de votre nom d'adhérent de l'ARVB, merci de préciser en commentaire votre nom et votre adresse email afin que les administrateurs puissent faire le rapprochement avec le listing des adhérents.

Quelques règles d'usage

Le groupe Facebook a pour objectif de favoriser les échanges entre nous : questions, photos des vignes, actualités de nos vignobles, etc, ... Il n'a pas vocation à remplacer le site. Toutes les actualités et informations continueront d'être partagées en priorité sur le site de l'association.

Vous devez être membre de l'ARVB (et à jours de votre cotisation) pour rejoindre le groupe Facebook.

Si vous n'êtes pas adhérent mais souhaitez rejoindre ce groupe, merci d'adresser votre demande et vos motivations à l'adresse e-mail suivante : **contact@vigneronsbretons.bzh**

Le groupe Facebook des Vignerons Bretons de l'ARVB est un espace ouvert à toutes et tous. Les commentaires postés sur le groupe peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur.

Nous nous réservons un droit de modération (et suppression sans préavis) pour tous les posts qui nous paraîtraient inappropriés ou offensants.

Nous n'avons aucunes explications à fournir en cas de modération d'un post ou d'un commentaire.

De ce fait, et pour éviter de voir votre contribution modérée, nous vous invitons à respecter les quelques règles suivantes :

- Exprimez-vous poliment
- Evitez les discussions hors sujet ou à caractère privé
- Les messages discriminatoires et diffamatoires sous toutes les formes sont totalement proscrits.
- Respectez la vie privée d'autrui : Il est interdit de publier le numéro de téléphone, l'adresse mail ou postale des autres membres ou d'autrui.

Si les auteurs de publications ne respectant pas ces règles de bonne conduite persistent, ils pourront être exclus temporairement ou définitivement.

Il est important de noter que les informations partagées par les membres du groupe ne sont pas forcément le reflet de la pensée de l'association ni de ses membres, et ce, même si nous faisons notre possible pour conserver des messages en accord avec notre philosophie.

La déclaration des droits et obligations de Facebook s'applique à tous les utilisateurs du groupe Facebook Les Vignerons Bretons de l'ARVB.

Les modérateurs du groupe et l'ensemble du CA de l'ARVB vous souhaitent la bienvenue dans ce nouvel espace et vous remercie de contribuer à le rendre plaisant et utile pour tous !